

M A I R I E



LA ROCHE VINEUSE

C.C.A.S.

En MAIRIE

2 Rond Point René Cassin

71960 LA ROCHE VINEUSE

Tél: 03.85.37.71.94

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Jeudi 10 avril 2025 – 18h30**

Date de convocation : 31 mars 2025.

Date d'affichage : 16 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET.

Membres présents : MM. Robert LUQUET, Michel-André ROCHETTE, Mmes Marie-Claude POTTIER, Françoise MATHIEU-HUMBERT, Florence CHEVASSON, Marie-France AULAS, Jacqueline GIRARD, et Céline SANTE.

Membres excusés : Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER, Mmes Suzanne CHANUT, Roselyne ARCELIN, Marie-Louise BOUVIER, Jocelyne REMIRE, MM. Fabrice THERVILLE et Bernard COTTIN.

Membres absents : Néant.

Monsieur le Président donne la parole à Mme Marie-Claude POTTIER.

DELIBERATIONS

6/2025 - Approbation du procès-verbal de la séance du Centre Communal d'Action Sociale du 13 février 2025.

Madame Marie Claude POTTIER demande à l'ensemble des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 13 février 2025.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 13 février 2025.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

POINTS A L'ORDRE DU JOUR SANS DELIBERATION.

Projet de voyage 2025 :

Mme Marie Claude POTTIER rappelle le changement de date pour le voyage qui est fixé le 11 juin 2025, puis elle laisse la parole à Mme Marie France AULAS qui présente le programme de la journée. Le départ est à 8h00 sur le parking routier de La Roche Vineuse et le transport est organisé par les bus « Maisonneuve ». La matinée sera consacrée à la visite guidée du village d'Oingt, puis le repas sera pris au restaurant « La Corbeille Fleurie » à Liergues. L'après-midi se déroulera avec une immersion au cœur du village de Vaux en Beaujolais suivie d'une dégustation dans la cave de Clochemerle en compagnie de la confrérie du Gosier Sec.

M. Robert LUQUET et Mme Marie Claude POTTIER remercient Mme Marie France AULAS pour l'organisation de cette journée.

Mme Marie Claude POTTIER informe les membres du CCAS qu'il a été diffusé trois informations aux personnes de 75 ans et plus avec l'envoi du courrier pour la journée dans le Beaujolais :

- Inscription sur le registre des personnes vulnérables ;
- Organisation d'une matinée de révision du code de la route sous forme de « Bingo » à Bussières ;
- Information sur un dispositif à destination des séniors mis en place par la gendarmerie.

Réflexion sur l'assistance des personnes à l'accès médical :

Mme Marie Claude POTTIER fait part de la réflexion des Maires du Val Lamartinien autour de la recherche de médecins, et indique qu'en réunion d'adjoints, les élus se questionnent également sur le transport des personnes pour l'accès aux services médicaux.

Elle présente ensuite les différentes possibilités existantes :

- La ligne périurbaine avec 3 trajets par jour, qui permet de se rendre à Mâcon ;
- Le transport à la demande (TAD) avec Tréma fil périm, qui permet de réserver un trajet depuis différents points d'arrêts sur la commune pour se rendre à Mâcon ;
- Le service de transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) avec un dossier à compléter en mairie. Les bénéficiaires peuvent être permanents ou temporaires, et le départ se fait depuis le domicile de la personne.

Mme Marie Claude POTTIER propose de diffuser ces informations, avec le courrier qui sera envoyé aux personnes de 75 ans et plus, pour les inviter à choisir entre le repas et le colis de fin d'année. Une information de ces modes de déplacement sera également faite à l'Eau vive. Enfin Mme Marie Claude POTTIER indique que si des personnes rencontrent des difficultés pour compléter le dossier (TPMR) elles pourront contacter la mairie et un bénévole du CCAS interviendra pour aider la personne.

Organisation du repas des aînés du 5 octobre 2025 :

Mme Marie Claude POTTIER présente le devis pour l'animation du repas. Le prestataire retenu est Hervé BRUNEL. Ensuite, elle présente les propositions de repas de 1001 saveurs. Après discussion, les membres décident de retenir le menu suivant :

Entremet de brochet aux crevettes sur sa mousseline de carottes aïoli ;

Paleron de bœuf confit, jus au porto avec son écrasé de patates douces, flan de champignons ;

Pomme confite façon tatin sur son sablé breton et fine crème anglaise.

Le prix du repas facturé aux invités est défini à 34€. Il est également décidé d'offrir des chocolats au doyen et à la doyenne. Les courriers seront remis aux élus lors du conseil municipal du 4 juin pour distribution. La date de réponse est fixée au 25 juillet 2025.

Mme Jacqueline GIRARD demande à revoir le nombre de repas pour les personnes du comité des fêtes car l'année passée il y a eu une perte de dix repas. Une demande d'engagement ferme du Comité des fêtes leur sera transmise, Mme Marie Claude POTTIER se charge de préparer un courrier.

Questions diverses.

Mme Florence CHEVASSON indique que suite aux appels de personnes vulnérables cet été, elle a été recontactée par certaines personnes au sujet des médecins. Elle a orienté les personnes vers SOS médecin à Charnay les Mâcon.

Centre de Loisirs : Mme Florence CHEVASSON indique que sur les dernières vacances il y a eu +17% de fréquentation du centre de loisirs avec un taux de 60% d'enfants de La Roche Vineuse. Pour les prochaines vacances de printemps la fréquentation semble moins importante.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h30.

La date de la prochaine réunion du C.C.A.S est fixée au 18 septembre 2025 à 18h30.